

Une nouvelle attendue dans le milieu du patrimoine religieux

14 M\$ pour l'année 2011-2012

À l'église Saint-Roch de Québec, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), a procédé, le 8 novembre dernier, à l'annonce du budget alloué à la restauration du patrimoine religieux pour l'année 2011-2012.



De gauche à droite : M. Raymond Bernier, député de Montmorency, M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mgr Paul Lortie, évêque auxiliaire de Québec, responsable du patrimoine religieux pour le diocèse et M. Jean Picher, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Roch

© Louise Leblanc, 2011

L'enveloppe accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) s'élève à 14 000 000 \$. Ce nouveau budget permettra la réalisation de 83 projets de restauration à l'échelle du Québec. De ce montant, 12 959 440 \$ serviront à la restauration de 74 lieux de culte et autres bâtiments à vocation religieuse construits avant 1945 et ayant une valeur patrimoniale importante. De plus, 665 560 \$ financeront la restauration de quatre orgues à tuyaux, trois toiles, deux décors peints, de même que d'un monument du Sacré-Cœur.

Cette aide financière vise à soutenir les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi plus de 254 000 000 \$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de 121 000 000 \$, ce qui a permis, du même souffle, de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la liste des projets sur le site du CPRQ, à l'onglet « Communiqués ».

Loi sur le patrimoine culturel du Québec

Un cadre d'intervention renouvelé

La Loi sur le patrimoine culturel a été adoptée le 19 octobre dernier par l'Assemblée nationale. Après être passée par une longue démarche de consultation et d'analyse, cette nouvelle loi est accueillie avec soulagement dans le milieu du patrimoine.

On y trouve toujours des mesures de protection (classement, déclaration ou citation) portant sur les documents, objets, immeubles et sites patrimoniaux, mais elle introduit aussi de nouveaux statuts pour de nouvelles formes de patrimoine : la désignation ou l'identification du patrimoine immatériel ainsi que des personnages, lieux et événements historiques. De même, la désignation de paysages culturels patrimoniaux se veut un sceau de qualité pour en signaler la valeur aux yeux de tous.

La Loi établit clairement que le propriétaire d'un bien classé est responsable d'en assurer la préservation et la valeur patrimoniale. Aussi, les mesures de protection sont assorties de sanctions et d'amendes plus dissuasives, ces dernières étant beaucoup plus

élevées et modulées selon le type de propriétaires – personnes physiques ou morales – et selon qu'il y a ou non récidive.

On y reconnaît le rôle que jouent les municipalités locales qui sont pour la connaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel. La Loi élargit leur champ d'action en leur conférant des pouvoirs similaires à ceux de la ministre en matière de patrimoine, tant matériel qu'immatériel. Ainsi, elles seront mieux outillées et pourront intervenir de façon plus complète, plus efficace et dans une perspective globale.

L'entrée en vigueur de la Loi a été fixée un an après son adoption, soit le 19 octobre 2012.

Nouvel équipement culturel

Un partenariat prometteur au cœur du Vieux-Trois-Rivières

La Corporation de développement culturel de Trois-Rivières ira de l'avant avec son projet de refaire une beauté à l'église Saint James et à son presbytère, en vue de transformer l'endroit en un lieu de diffusion culturelle, tout en maintenant sa vocation religieuse pour le bien de la communauté anglicane.

La petite église de la rue des Ursulines deviendra le Centre d'art Des Récollets Saint James. C'est ce qui a été annoncé le 25 octobre dernier, à la suite de la vente de l'église et du presbytère par The Rector of the Parsonage or Rectory and Parish Church of Three Rivers à la Ville de Trois-Rivières.

Les deux bâtiments, construits au XVIII^e siècle et occupés par les Récollets, puis par les autorités britanniques et finalement par la communauté anglicane à compter de 1823, seront transformés en équipement culturel multifonctionnel. Dans la chapelle, on créera un lieu de diffusion pour les petits concerts de musique classique, de musique de chambre, d'art lyrique ou autre. Le presbytère sera rénové et transformé en résidences d'artistes. Selon un autre volet, le site deviendra un lieu d'interprétation ouvert aux touristes.

Les travaux intérieurs prévoient le retrait des bancs, qui seront remplacés par des chaises. On déplacera vers l'arrière la barrière en fer forgé qui séparait l'autel de la salle, pour en faire un mur rideau. On aménagera des toilettes et une zone d'accueil pour les visiteurs. Tout ce qui est encastré dans les



murs sera conservé, de même que les fonts baptismaux, la balustrade et le maître-autel. Les équipements religieux demeureront pour permettre à la communauté anglicane de conserver sa vocation religieuse. On continuera d'y célébrer la messe du dimanche, les mariages, les baptêmes et les funérailles. Le tout pourrait être terminé au printemps 2013.

Portes ouvertes à Magog

L'église Sainte-Marguerite-Marie devient bibliothèque

La Ville de Magog a ouvert toutes grandes les portes de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie, devenue bibliothèque municipale. Les 12 et 13 novembre dernier, les 2342 citoyens présents ont pu y apprécier les transformations effectuées.



Les personnes présentes ont pu faire une visite guidée et profiter des animations offertes. Les commentaires des nombreux visiteurs ont d'ailleurs été des plus élogieux. La plupart d'entre eux qui ont fréquenté l'église Sainte-Marguerite-Marie se sont dits agréablement surpris de la transformation du lieu et ont admiré les principaux atouts architecturaux du bâtiment qui ont été conservés, notamment la hauteur du plafond et ses sculptures, ainsi que les vitraux qui ont tous été rafraîchis et remis en place.

Rappelons que les travaux avaient débuté en mars 2009 après une réflexion importante du milieu pour évaluer la pertinence de transformer cette église, dont les fonctions religieuses étaient compromises, plutôt que de construire une bibliothèque neuve.

CONTINUITÉ

Le magazine de patrimoine au Québec

Ne manquez pas le prochain numéro de la revue Continuité (Hiver 2011-2012), qui présente un dossier spécial sur la conversion de bâtiments religieux, en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec.

L'école d'antan (1860-1960)

Le musée du Château Dufresne inaugure sa nouvelle exposition

Jusqu'au 27 mai 2012, le musée du Château Dufresne vous convie à l'exposition L'école d'antan (1860-1960) consacrée à l'école québécoise d'avant la Révolution tranquille.

En collaboration avec l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, le somptueux musée vous invite à découvrir un monde disparu : celui d'une école française, catholique, sans calculatrice, ni téléviseur, ni ordinateur. C'est aussi l'occasion d'explorer l'école anglo-protestante et de voir l'abîme qui séparait souvent les deux réseaux.

L'exposition présente le matériel de l'écolier et divers objets qui servaient à motiver les élèves. Un volet de cette exposition est réservé aux classes du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année). Il leur offre la possibilité de revivre une journée de classe des années 1930, au moment de la Grande Dépression. Pour l'occasion, les élèves revêtent des costumes d'époque. La classe est dirigée par sœur Ida de Saint-Antoine, de la congrégation des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, et par frère Marcellin, des Frères des Écoles chrétiennes.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le site Internet du musée (www.chateaudufresne.com).



© Photo : Musée du Château Dufresne

MÉTIERS D'ART LIÉS AU BÂTIMENT

Le Conseil des métiers d'art du Québec

Quatre formations destinées aux artisans et entreprises

Artisans et entreprises des métiers d'art liés au bâtiment, le Conseil des métiers d'art du Québec vous propose des services pour reconnaître, développer et valoriser votre métier!

Quatre formations, spécialement conçues pour vous, sont offertes dès janvier 2012, autour des thèmes suivants :

- Législation et métiers d'art liés au bâtiment
- Marque culturelle
- Portfolio
- Gestion de projet

Charpentiers-menuisiers traditionnels, ébénistes, ferronniers d'art, forgerons, maçons traditionnels, couvreurs, staffeurs stucateurs, peintres décorateurs, tailleurs de pierre, vitraillistes, verriers, artisans restaurateurs et tous les artisans et entreprises du Québec œuvrant dans les métiers d'art liés au bâtiment, inscrivez-vous dès maintenant, car les places sont limitées.

Voilà une chance de profiter de plus de 70 heures de formations consacrées exclusivement aux artisans des métiers d'art liés au bâtiment.

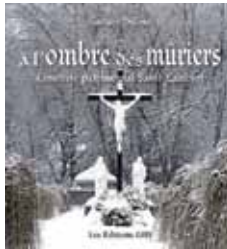
Pour information et inscription, on peut communiquer avec France Girard, chargée de projet, au 418 694-0260, poste 4, ou par courriel à france.girard@metiers-d-art.qc.ca.



© Photo : Beaupré Michaud, architectes

À l'ombre des mûriers : Cimetière patrimonial Saint-Lambert

Un ouvrage sensible signé Gaétane Dufour



Si l'on savait les cimetières porteurs d'histoire, on connaît maintenant la valeur inestimable de celui de Saint-Lambert, grâce à l'ouvrage de Gaétane Dufour paru aux éditions GID. Cimetières et sauvegarde du patrimoine religieux sont de plus en plus intégrés, soulevant davantage des questions de conservation que de mise en valeur. *À l'ombre des mûriers* offre justement une occasion de valoriser un espace collectif de silence et de beauté, érigé et préservé par les Lambertois grâce à l'effort séculaire de leurs ancêtres, un véritable trait d'union entre les générations.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter le site Internet de l'éditeur : www.leseditionsqid.com.

Guide vert pour nos églises

Un outil précieux maintenant en ligne

La Fondation européenne églises ouvertes propose un *Guide vert pour nos églises*. Ce guide pourra soutenir une réflexion écologique des gestionnaires d'édifices religieux. Il envisage un large éventail de questions telles que l'énergie, le transport, le commerce équitable et le recyclage.

Publié par la Fondation églises ouvertes, ce document peut être téléchargé gratuitement à partir de l'onglet « Membres » du site de la Fondation (www.eglisesouvertes.eu).



L'école d'antan : Découvrir et se souvenir de l'école du Québec

Réaliser l'ampleur du patrimoine scolaire du Québec

Dans la foulée du vernissage de l'exposition *L'école d'antan (1860-1960)*, au musée du Château Dufresne, un magnifique ouvrage a récemment été rédigé par Robert Cadotte et Anik Meunier.

L'ouvrage, grâce à son abondante iconographie, complète l'exposition et approfondit ce vaste sujet pour permettre au lecteur de réaliser avec encore plus de force l'ampleur du patrimoine scolaire du Québec.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter le site Internet de l'éditeur : www.puq.ca.

Catalogue de l'exposition Saint-Sulpice : un univers à partager

Comprendre le rayonnement des Sulpiciens

Le catalogue de l'exposition *Saint-Sulpice : un univers à partager* est maintenant disponible. Produit dérivé de l'exposition présentée en juin dernier, ce catalogue vise à susciter l'intérêt à l'égard des biens culturels des Sulpiciens.

L'exposition et le catalogue mettent en valeur une riche collection d'objets et d'archives, comme autant d'éléments importants qui permettent d'explorer l'identité culturelle, religieuse, scientifique, historique et nationale des Sulpiciens, et de percevoir le rayonnement de leurs prédécesseurs ou de leurs ancêtres qui ont bâti ce monde originaire et hérité des activités des Prêtres de Saint-Sulpice.

La corporation Univers culturel de Saint-Sulpice a été créée en 2006 par les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, qui lui ont confié la gestion de leurs biens culturels. Elle a pour mission de faire connaître et apprécier le rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans l'histoire du pays. Ses objectifs : acquérir, conserver, administrer et rendre accessibles les archives, les biens mobiliers et les livres rares à tous ceux qui s'y intéressent.

Il est possible de se procurer un exemplaire du catalogue sur le site de la corporation (www.sulpc.org) ou en communiquant avec Marc Lacasse au 514-849-6561 #339.

